



FICHE PÉDAGOGIQUE



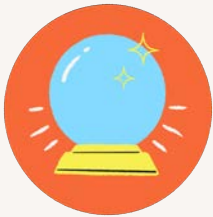
VIDÉO

Un âge minimum
de 14 ans sur les
réseaux sociaux au
Québec?

PUBLICATION

6 juin 2025

CLIQUEZ SUR L'IMAGE
POUR VISIONNER
LA VIDÉO



1. PRÉDICTION DES INFORMATIONS

Lisez le synopsis et observez l'image. Avant de visionner la vidéo, répondez aux questions suivantes.

1. Selon toi, quel est le **sujet principal** de cette Minute MAJ?
2. À ton avis, quelles **informations** seront traitées dans la capsule?



2. COMPRÉHENSION

Visionnez la vidéo. Répondez ensuite aux questions suivantes.
Des réponses se trouvent à la fin du document.

1. Que s'est-il passé pour que ce sujet soit **d'actualité**?
2. Quelles **personnes** ou quels **groupes de personnes** sont concernés par le sujet? Qui est impliqué?
3. Qu'est-ce que la **commission spéciale** mentionnée dans la vidéo? Comment a-t-elle **récolté les informations** pour faire ses recommandations?
4. Nomme les **recommandations principales** de la commission spéciale concernant l'utilisation des écrans par les jeunes.



3. RÉACTION AUX INFORMATIONS

Discutez maintenant avec vos élèves à partir des questions suivantes.

1. Selon toi, quelles sont les **conséquences possibles** pour un ou une jeune qui passe **beaucoup de temps** devant les **écrans** (téléphone, tablette, ordinateur, console de jeux vidéo)?
2. Si tu étais une **élue** ou un **élu du gouvernement**, quelle(s) règle(s) mettrais-tu en place concernant **l'utilisation** des écrans par les **jeunes**?

RÉPONSES

1. Le sujet du temps d'écran chez les jeunes est devenu d'actualité au Québec parce que la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes a publié un rapport avec une soixantaine de recommandations le 29 mai 2025.
2. Les élèves du primaire et du secondaire, les parents, le personnel scolaire (enseignants, direction), le gouvernement du Québec, les entreprises de réseaux sociaux et de jeux vidéo, les experts, les organismes de santé, les citoyens en général.
3. C'est un groupe d'élus du Québec (députés de tous les partis politiques) qui ont travaillé ensemble pour faire des recommandations au gouvernement pour limiter l'impact des écrans sur les jeunes. Ils ont rencontré 500 élèves, consulté une centaine d'experts, d'organismes et d'entreprises, et sondé 7000 citoyens.
3. L'interdiction du cellulaire à l'école; l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 14 ans, sauf avec l'autorisation des parents; l'interdiction des microtransactions (comme l'achat de *skins*) et des lots aléatoires payants (*loot boxes*) dans les jeux vidéo destinés aux mineurs.

LEXIQUE

adoption (d'une recommandation)

quand une proposition est officiellement acceptée et mise en place

impulsif

quand on fait quelque chose rapidement, sans trop réfléchir aux conséquences.

lots aléatoires payants (loot boxes)

des « boîtes-surprises » virtuelles que l'on achète dans un jeu vidéo et dont le contenu est inconnu jusqu'à ce qu'on l'ouvre.

microtransactions

des petits achats qu'on peut faire à l'intérieur d'un jeu vidéo (par exemple, acheter des vêtements pour un personnage, de nouvelles armes, etc.).

SUIVEZ MAJ



Radio-Canada.ca/MAJ - @majmonactu

Vous avez une question à propos de cette fiche ou un commentaire à faire?

Écrivez-nous!